

Francis Boyle

0:04 Xavier :

Bonjour à tous et bienvenue dans ce nouveau débriefing. Aujourd'hui, j'ai le plaisir d'accueillir un invité très spécial des États-Unis, le professeur Francis Boyle, il est professeur de droit international à l'Université de l'Illinois. Il va nous expliquer, avec ses propres mots, pourquoi il a une telle expertise en matière d'armes biologiques, et comment il a aidé le gouvernement américain à développer un certain nombre de politiques concernant les armes biologiques. Professeur Boyle, bonjour, c'est le matin chez vous et merci beaucoup de nous accorder un peu de votre temps pour expliquer à notre public français ce que c'est que d'être un expert reconnu et de développer une législation sur les armes biologiques aux États-Unis.

Peut-être pourriez-vous prendre quelques minutes pour expliquer d'où vous venez, ce que vous avez fait pour le gouvernement américain et comment vous avez déployé toutes vos compétences.

1:02 Francis Boyle :

Eh bien, bonjour et merci beaucoup de me recevoir, je passe le bonjour à tous mes amis en France. La famille de ma mère a émigré de Paris en 1825, je suis donc très heureux de parler avec vous aujourd'hui. J'ai demandé et ensuite rédigé la législation américaine de la mise en œuvre de la Convention sur les armes biologiques de 1972. Cette loi est connue sous le nom de "Biological Weapons Anti-Terrorism Act" de 1989. Cette loi a été approuvée à l'unanimité par les deux chambres du Congrès des États-Unis et promulguée par le président George Bush père avec l'approbation du ministère de la Justice des États-Unis. J'ai lancé cet appel dès 1985, en raison de mon opposition à la recherche, au développement, aux essais et au stockage d'armes biologiques par l'administration Reagan, utilisant le génie génétique sur l'ADN ; cette législation, qui est toujours en vigueur, traite de tous les types de technologies pour les armes biologiques, y compris la biologie synthétique, que la législation prévoyait également.

2:38 Xavier :

Professeur Boyle, quand vous avez vu la pandémie, la promotion de la vaccination ARNm et la technologie développée par un certain nombre de sociétés pharmaceutiques, qu'est-ce qui vous a traversé l'esprit ? Cela vous a-t-il inquiété ?

3:00 Francis Boyle :

Oui, immédiatement, pour les raisons suivantes. Premièrement, comme vous le savez peut-être, j'ai été la première personne à dénoncer le fait que le covid-19 était une arme de guerre biologique offensive, avec des propriétés de gain de fonction pour la rendre plus mortelle et plus infectieuse, qui avait fuit du laboratoire P4 de Wuhan en Chine. J'ai sonné l'alerte, je l'ai diffusée partout sur Internet, le 24 janvier 2020. Les conséquences concernant les vaccins me sont apparues immédiatement, car il s'agissait d'une arme de guerre biologique, et j'avais déjà eu l'expérience de soi-disant vaccins contre des armes de guerre biologique, cela remonte à la guerre de Bush père contre l'Irak, en 1991.

J'ai aidé à défendre, pro bono, le capitaine Dr Yolanda Huet-Vaughn, qui en décembre 1990, a refusé de donner des vaccins expérimentaux contre les agents de guerre biologique qu'étaient l'anthrax et le botulisme, en violation du code de Nuremberg sur l'expérimentation médicale, j'ai donc aidé à la défendre, je suis venu deux ou trois fois à son procès en cour martiale. Donc je connaissais les dangers des soi-disant vaccins contre les armes de guerre biologique, qu'ils étaient plus dangereux qu'utiles. En effet, le Dr Huet-Vaughn, était un prophète. Parce que ces vaccins de guerre biologique ont créé un but pour la maladie. Sur 500.000, environ, des forces armées américaines qui ont été inoculées avec ces vaccins expérimentaux de guerre biologique, ils en ont tué environ 11 000 et ils en ont rendu handicapé environ 200 000, ça fait 20 % ! Et ce sont des chiffres bas, parce que le Pentagone ment encore sur ce que sont les vrais chiffres. Donc nous ne connaissons pas les chiffres exacts.

Je dois souligner, entre parenthèses, que votre gouvernement, en France, a refusé de donner ces vaccins expérimentaux contre l'anthrax et le botulisme aux troupes françaises, combattant lors de la première guerre du Golfe, parce que vos forces armées avaient déjà été éprouvées une fois par des vaccins médicaux expérimentaux depuis votre participation à la guerre du Vietnam. Donc, heureusement, les troupes françaises n'ont pas souffert de la maladie de la guerre du Golfe, à l'exception de certains de vos officiers qui ont été affectés à des commandements opérationnels aux côtés des forces armées américaines, et qui ont dû prendre ces vaccins expérimentaux. Sur la base de cette expérience... rappelez-vous que les forces armées américaines étaient composées de jeunes hommes et femmes en très bonne condition physique. J'ai tout de suite su que ces vaccins, quel que soit l'entreprise qui venait dire qu'elle avait des vaccins, qu'ils seraient plus dangereux qu'utiles. Ce qui s'était passé pendant la guerre du Golfe avec le Dr Huet-Vaughn serait un plancher, mais pas un plafond pour les décès et les handicaps que nous allions connaître avec ces nouveaux vaccins contre le covid-19, qui était aussi une arme de guerre biologique, mais bien plus dangereuse que l'anthrax et le botulisme.

À ce propos, je dois souligner que la raison pour laquelle le Pentagone a exigé que les forces armées américaines le fassent et, en passant, les forces britanniques l'ont fait aussi, mais heureusement, les Français ne l'ont pas exigé, la raison est que le gouvernement des États-Unis, sous l'administration Reagan, avait sciemment donné des agents de guerre

biologique offensifs à Saddam Hussein en Irak, dans l'espoir qu'il les transforme en armes et les utilise contre l'Iran. Donc le Pentagone savait déjà que Saddam Hussein avait ces armes et il y avait des vaccins expérimentaux qui n'avaient pas vraiment été testés. C'est pourquoi ils ont ordonné aux forces armées américaines de les prendre, les Britanniques les ont pris et heureusement, les Français ne l'ont pas fait.

8:42 Xavier :

Quand vous sonné l'alarme le 24 janvier 2020, sur quelle base avez-vous réellement sonné l'alarme ? Est-ce basé sur votre expérience ? Aviez-vous des informations spécifiques ou des renseignements ?

9:03 Francis Boyle :

Eh bien, tout d'abord Xavier, laissez-moi être clair avec vous : je n'ai jamais travaillé personnellement pour le gouvernement des États-Unis, en raison de mon opposition à la guerre du Vietnam, par principe. Je n'ai donc jamais eu accès à des informations classifiées, je n'ai jamais eu d'habilitation concernant la sécurité ou quoi que ce soit de ce genre. Tout ce que j'ai fait, le travail que j'ai fait est de la documentation dans les archives publiques. Si vous faites des recherches sur les documents publics, vous les trouverez en première page. Si vous les lisez, y compris les articles scientifiques et les choses de cette nature, vous verrez que ce qui s'est passé.

J'ai donc commencé à m'impliquer dans ce domaine en 1983 lorsque certains de mes amis spécialistes des sciences de la vie à Harvard et au MIT, - j'ai fait mes études à Harvard-, j'ai trois diplômes de Harvard, ont commencé à créer une organisation appelée le Conseil pour une génétique responsable. En raison de mes compétences, lorsque j'étais étudiant en droit à l'université de Chicago, j'ai commencé par me spécialiser en mathématiques, puis je me suis beaucoup impliqué en biologie et j'étais le premier de ma classe là-bas. Mes amis à Harvard connaissaient mes compétences et m'ont demandé de m'impliquer dans la lutte contre la guerre biologique pour le Council for Responsible Genetics. Ils m'ont ensuite demandé de faire un exposé au Capitol Hill pour les membres du Congrès et leur personnel, contre les programmes de guerre biologique de l'administration Reagan, utilisant le génie génétique de l'ADN. Et à la fin du discours, j'ai lancé un appel en faveur d'une législation d'application de la Convention sur les armes biologiques pour y mettre fin. Ils m'ont demandé de la rédiger, nous avons fait pression sur le Congrès et j'ai fixé la peine d'emprisonnement à vie. Le ministère de la Justice voulait que je prévois la peine de mort, mais j'ai toujours été opposé à la peine de mort, alors j'ai prévu la prison à vie.

J'ai donc suivi la guerre biologique, les programmes d'armement, ainsi que les programmes étrangers, depuis 1983. Maintenant, que s'est-il passé avec le covid-19 ? À l'automne 2019, j'étais en congé sabbatique pour écrire, pour essayer de terminer mon prochain livre, *World Politics Human Rights, and International Law*, et je ne prêtais pas vraiment attention aux développements sur la guerre biologique ou les armes biologiques. J'avais régulièrement, au fil des ans, surveillé les épidémies de maladies, pour essayer de déterminer s'il s'agissait de pathogènes naturels ou soupçonnés d'être des agents de guerre biologique, et j'en tirais mes conclusions. Mais à l'automne 2019, j'étais en congé sabbatique, je ne faisais pas vraiment attention, je me dépêchais de finir ce livre avant la reprise de mes cours. Donc le 17 janvier 2020, je suis revenu pour le nouveau semestre et j'ai commencé à faire attention. J'ai vu à ce moment-là, la flambée de cette maladie dans la région de Wuhan. Il m'a semblé très similaire au SARS-CoV-1 original. Pour le SARS-CoV-1, il s'agissait d'un agent de guerre biologique qui avait fuité des laboratoires et des programmes de guerre biologique chinois antérieurs.

J'avais conservé une liste privée de personnes intéressées par la guerre biologique et je leur ai envoyé une question pour savoir s'il y avait un laboratoire P4 à Wuhan qui pouvait être à l'origine de cette fuite. Je n'avais pas le temps de faire des recherches sur le champ, car mes cours reprenaient. Donc, dès que mes cours ont été terminés, le matin du 24 janvier, j'ai fait cette recherche et oui, il y avait un laboratoire P4 à Wuhan. Cela ressemblait au SARS-CoV-1, qui avait déjà fuité des programmes de guerre biologique chinois. J'en ai donc conclu que oui, en effet, c'était une fuite du P4 de Wuhan et étant donné ses caractéristiques, il m'a semblé qu'il s'agissait d'un ADN génétiquement modifié avec des propriétés de gain de fonction. Donc, à ce moment-là, plus tard dans la matinée, j'ai lancé une alerte mondiale, que vous pouvez lire dans mon livre, *Résister à la tyrannie médicale*, tout y est documenté, exposant mon avis que c'est ce qui se passe. Puis dans des interviews ultérieures, on m'a questionné à propos des vaccins à venir, j'ai exprimé mon opinion basée sur le travail que j'avais fait en défendant le capitaine Dr. Yolanda Huet-Vaughn, disant même si ces compagnies pharmaceutiques disaient avoir le vaccin, il serait plus dangereux qu'utile. Nous n'avions jamais eu auparavant aucun type de vaccin réussi contre un agent de guerre biologique. Excusez-moi, les deux que nous avions étaient un désastre produisant des maladies à la fois aux États-Unis et en Grande-Bretagne, mais heureusement, pas en France, à l'exception, vous savez, des officiers qui ont servi auprès de l'armée américaine.

15:53 Xavier :

Donc, Professeur Boyle, fondamentalement, nous avons nos gouvernements aux États-Unis et en France, qui ont pris la voie de soutenir cette vaccination, comme la seule réponse à cette pandémie. En vous écoutant, il semblerait qu'ils ont tort. Mais que savaient-ils de la situation avant de prendre cette décision ? Est-ce qu'ils savaient sciemment qu'il y avait

des risques liés à cette décision ou est-ce qu'ils ont juste été influencés par la machine de_lobbying de Big Pharma et d'autres activités ?

16:37 Francis Boyle :

Bien sûr, les deux gouvernements sont différents, je ne sais pas et je n'ai pas étudié le gouvernement Macron comme j'ai étudié les administrations Trump et Biden. Mais sur la base de mes études, et vous pouvez lire mon livre *Résister à la tyrannie médicale*, la documentation s'y trouve. Comprenez bien que je me présente ici pour rendre service au peuple français. Vous pouvez être d'accord ou non avec moi. C'est aussi simple que ça et vous pouvez lire mon livre, tirer vos propres conclusions. Malheureusement, il est en anglais, pas en français. Mais selon mes recherches, il est très clair qu'il y a eu une fuite au laboratoire P4 de Wuhan, au plus tard en septembre 2019. Et c'était sûrement évident pour les agences de renseignement américaines, elles étaient au courant de tout. En effet, ils pouvaient s'en rendre compte très facilement. Il suffisait de vérifier auprès de Fauci et Francis Collins, au NIAID, et aux National Institutes of Health, ça ce serait afficher sur leurs ordinateurs ! Parce que Fauci et Francis Collins, au NIAID, et les Instituts nationaux de la santé ont financé le covid-19, au laboratoire P4 de Wuhan, toute cette documentation est dans mon livre et dans cet article.

Donc il est clair que les agences de renseignement américaines... et je ne sais pas ce que les agences de renseignement françaises savaient, bien qu'elles savaient probablement parce que comme vous le savez, la France a aidé à mettre en place le laboratoire P4 de Wuhan. Donc la France devait savoir ce qui se passait là-bas et les agences de renseignement françaises devaient savoir. A mon avis, ils l'ont couvert. Les deux gouvernements, le gouvernement américain et le gouvernement français, et encore une fois, je ne suis pas ici pour critiquer le président Macron, je suis simplement ici pour vous dire ce que je pense. Ils savaient que leurs propres spécialistes et agences de guerre biologique étaient impliqués dans cette affaire, et ils ne voulaient pas que cela se sache dans leurs circonscriptions respectives. C'est cette dissimulation qui se poursuit encore aujourd'hui, au plus haut niveau, à mon avis, de nos deux gouvernements. Macron est un gars intelligent, vous savez, banquier chez Rothschild... je suis sûr qu'il sait ce qui se passe. Biden doit savoir. Trump le savait, et Trump a admis dans une interview à Bob Woodward, qu'il savait ce qui se passait. Donc, en fait, la CIA a informé Trump dans son-allocation quotidienne le 23 janvier 2020, la veille du jour où j'ai compris tout seul, et la CIA devait le savoir avant cela. Donc, ce que je regrette c'est là où nous en sommes aujourd'hui, votre gouvernement, mon gouvernement savent ce qui se passe ici. Et ils, vous savez, ils poussent, poussent à prendre ces vaccins qui sont foncièrement dangereux, aussi bien pour le peuple français que pour le peuple américain.

Pourquoi ? Eh bien, je pense que vous avez mis le doigt dessus, le pouvoir des grandes entreprises pharmaceutiques, et aussi les scientifiques de la vie, les soi-disant scientifiques de la vie, à l'exception de Montagnier, qui sont jusqu'au cou dans ce type de travail. Si vous regardez le financement derrière toute cette guerre biologique, ici aux États-Unis, jusqu'à maintenant, j'ai été en mesure de déterminer que 16.000 scientifiques de la vie, ont été impliqués dans le travail sur les armes de guerre biologique depuis 2006. Donc ils ont acheté toute l'industrie ici. Je ne peux pas dire précisément ce qui a été fait en France, mais vous avez votre propre industrie de guerre biologique là aussi et vos propres laboratoires, ils savent ce qui s'y passe, vos services de renseignement savent ce qui se passe. Et vos scientifiques impliqués dans ce domaine savent ce qui se passe, c'est pourquoi Montagnier était si remarquable. Comme vous le savez, il est sorti du lot et il a juste dit, "Eh bien, je n'ai rien à perdre, à ce stade, je vais dire la vérité". Et mon évaluation de toutes ses déclarations est que je suis d'accord avec lui, il disait la vérité.

22:13 Xavier :

Professeur Boyle, si nous avançons rapidement jusqu'en 2023, il y a quelques semaines, une série de négociations secrètes ont eu lieu à Genève pour discuter de certains amendements au Règlement sanitaire international de l'OMS ; qui est probablement un instrument contraignant le droit international, sur la façon dont les pandémies seront gérées à l'avenir. D'après vous, ces propositions peuvent non seulement violer le droit international, mais aussi créer ce que j'appellerais un état politique médical et scientifique mondial totalitaire. Maintenant, si vous pouviez expliquer à nos téléspectateurs, tout d'abord, la réglementation internationale de la santé de l'OMS, et ensuite, quelles sont les modifications qui sont discutées, probablement dans vos forums proches, mais je pense que c'est important pour nous de comprendre.

23:14 Francis Boyle :

Oui, s'il vous plaît, à tous mes collègues français, comprenez que je ne suis pas un expert de la ratification des traités, ni du droit constitutionnel français, ni des accords internationaux. Donc, les choses peuvent être différentes de ce qu'elles sont en France. Cette question a été portée à mon attention au printemps dernier -ce que faisait l'OMS, et quelqu'un m'a envoyé une copie de la proposition de règlement de l'Assemblée mondiale de la santé sur les pandémies, que j'ai analysée et sur laquelle j'ai donné des interviews à partir du printemps dernier. Puis j'ai reçu une copie du projet de traité de l'OMS sur les pandémies. Il faut donc comprendre qu'il y a deux documents différents sur les accords internationaux en vigueur ici, il y a les amendements aux règlements de l'OMS et il y a le traité de l'OMS. J'ai lu ces deux documents, ils sont assez longs et je ne vais pas les passer en revue ici. Je n'ai pas encore vraiment écrit sur le sujet car c'est très récent. Mais ce qui se produira en vertu de l'un ou l'autre de ces documents, ou des deux, sera l'établissement, sous la supervision de l'OMS -qui, comme nous le savons, est une organisation vitrine du CDC, de Bill Gates, Big Pharma, l'industrie de la

guerre biologique, et le gouvernement communiste chinois qui paie une grande partie de ses cotisations- ce sera l'établissement d'un état policier médical et scientifique qui aura l'autorité d'outrepasser les autorités nationales, étatiques et locales lors d'une pandémie, la prochaine pandémie.

Pourquoi se préparent-ils à la prochaine pandémie ? Parce qu'ils savent que la prochaine pandémie sortira de leurs laboratoires de niveau de biosécurité 3 et 4. Ils savent purement et simplement à mon avis, que la variole du singe est issue d'un programme d'armes de guerre biologique. Elle avait 30 mutations de plus que la variole du singe sauvage en Afrique, clairement issue d'un laboratoire. À mon avis, la variole du singe a été diffusée pour effrayer les gouvernements et les populations et leur faire accepter les règlements de l'OMS et le traité de l'OMS. Or, si vous lisez les règlements et le traité, vous verrez qu'ils sont délibérément conçus pour contourner, esquiver, notre constitution nationale sur les procédures de ratification des traités. Je ne peux pas parler pour la France, mais je crois que la France est partie à la Convention de Vienne sur le droit des traités, qui est le droit international des traités. Dans le cadre du traité de l'OMS, s'il est signé, il entrera en vigueur dès sa signature immédiatement sans aucune participation de votre parlement et en violation de la Convention de Vienne du droit des traités. Elle dit que lorsqu'un traité est signé, il n'entre pas en vigueur immédiatement. Au contraire, la seule obligation pour un État est d'agir de manière à ne pas aller à l'encontre de l'objet ou du but du traité jusqu'à ce que le Parlement national décide de le ratifier ou non. Voilà ce que je peux dire pour la France.

Pour la réglementation de l'OMS, je ne sais pas, en vertu du droit constitutionnel français, comment la France traite ce que nous appelons un accord du Comité exécutif international, qui serait conclu, disons, par le Président de la France, de son propre chef, sans l'approbation de votre parlement national. Ici aux États-Unis, le président des États-Unis peut conclure un accord international sans l'autorisation de notre Sénat, qui donne son avis et son consentement aux traités par un vote des deux tiers. Et cet accord serait contraignant, par exemple, des règlements sanitaires adoptés par l'OMS en 2005 n'ont été approuvés que par la branche exécutive du gouvernement aux États-Unis, sans aucune approbation de notre parlement national. Néanmoins, le département d'État considère que ces règlements, non le traité, sont contraignants au regard du droit international et les répertorie dans une publication appelée United States Treaties Enforce, comme s'il s'agissait d'un traité liant le gouvernement des États-Unis.

Que se passerait-il donc avec l'une ou l'autre ou les deux de ces procédures, soit le règlement, soit le traité ? Ils entreraient en vigueur immédiatement après leur signature. L'assemblée de l'OMS se réunit en mai, donc cela peut se produire dès cette réunion. L'OMS vous dira que l'échéance du règlement est fixée à mai 2023, mais qu'ils ne vont pas faire avancer le traité avant que l'assemblée de l'OMS ne se réunisse en 2024. J'ai lu ce traité, ce traité est prêt à entrer en vigueur et ils pourraient le mettre en vigueur à l'assemblée de l'OMS en mai 2023. Donc, si l'un ou l'autre ou les deux sont signés, ils entreraient immédiatement en vigueur et ils auraient la stature d'un traité international. Ensuite, votre président, mon président, essaiera de faire respecter les règlements ou le traité au niveau national et de les appliquer pour ordonner à vos autorités sanitaires nationales, locales et régionales de faire ce que l'OMS vous dit de faire. Cela irait jusqu'aux soins primaires que vos médecins vous prodiguent. L'ordre irait jusqu'à eux, votre médecin traitant, et il descendrait de... je suppose le bureau de la présidence par un ordre exécutif ou autre, cela descendra directement des autorités sanitaires jusqu'aux communes. Je ne sais pas exactement comment... j'ai une vague idée de comment la France est organisée sur une base territoriale. Mais ici, aux États-Unis, ça descendrait jusqu'aux autorités sanitaires locales et celles des États, cela outrepasserait les pouvoirs dont disposent nos gouverneurs et nos autorités sanitaires locales, on ordonnerait aux médecins d'appliquer tout ce que l'OMS leur dit de faire. Nous ne pouvons pas faire confiance à l'OMS ! Je veux dire que c'est une organisation pourrie, corrompue et criminelle qui est dans la poche de Big Pharma, du CDC, de l'industrie de la guerre biologique et du gouvernement communiste chinois.

En ce qui concerne le CDC américain, permettez-moi de souligner que pendant l'administration Reagan, l'administration Reagan a ordonné au CDC ici aux États-Unis, ainsi qu'à l'American Type Culture Collection, -qui était auparavant une organisation scientifique légitime, à mon avis- d'envoyer 40 cargaisons d'agents de guerre biologique spécifiques à Saddam Hussein en Irak, dans l'espoir et l'attente, qu'il transforme ces agents en armes et les utilise contre l'Iran. C'est la raison pour laquelle le ministère de la Défense a ordonné à toutes les forces armées américaines de prendre ces vaccins contre ces agents de guerre biologique en 1990, contre l'anthrax et le botulisme, ce que le Dr Huet-Vaughn a refusé de donner parce qu'elle savait qu'ils étaient dangereux, et qu'ils violaient le code de Nuremberg sur l'expérimentation médicale, ce qui a créé le syndrome de la guerre du Golfe. Il y a encore aujourd'hui des anciens combattants qui me demandent des conseils pour obtenir un traitement médical adéquat, parce que l'administration des anciens combattants, les médecins sur place ont reçu l'ordre de leur mentir, parce que le gouvernement continue de couvrir cette catastrophe et sa responsabilité dans cette affaire. Encore une fois, heureusement, la France n'a pas ce problème parce que vos militaires, pendant la guerre du Vietnam ont déjà reçu des vaccins expérimentaux et ils ont refusé d'aller dans ce sens encore une fois.

34:37 Xavier :

Nous pouvons comprendre à partir de ce que vous venez d'expliquer que c'est donner trop de pouvoir à l'OMS. L'Organisation Mondiale de la Santé peut fournir une réponse biaisée aux futures pandémies en raison du fait qu'ils sont

capturés ou sous l'influence de, comme vous dites, le gouvernement communiste chinois, la Fondation Bill et Melinda Gates, Big Pharma... Nous pouvons donc vraiment comprendre qu'une organisation mondiale, une organisation à but non lucratif supposée agir dans l'intérêt du grand public, une fois capturée, agit contre l'intérêt du peuple. Nous pouvons également comprendre que si ces personnes étaient authentiques, ou si l'intérêt de ces personnes étaient réellement la santé des gens, alors une réponse centralisée pourrait avoir un sens, parce que vous pourriez avoir une réponse harmonieuse, mais c'est en supposant que la fonction objective de cette organisation est vraiment d'agir dans l'intérêt du public. Or, nous avons vu au cours de la pandémie que l'OMS ne semble pas agir dans notre intérêt. Nos hommes politiques utilisent l'opinion de l'OMS, parce qu'elle ne fait qu'émettre une opinion, elle ne donne pas encore d'ordres. Ils utilisent cela afin de courber ou d'influencer, mes compatriotes, vos compatriotes, pour qu'ils évitent entre autres de prendre des traitements précoces comme l'hydroxychloroquine. Parce que nous savons que l'OMS a donné un avis sur le fait que c'était inutile à la suite d'un certain nombre d'études, même chose pour l'ivermectine. Et puis tout à coup nous avons seulement ces vaccins comme traitement. Comment pouvons-nous retrouver notre souveraineté ? Comment pouvons-nous empêcher que ce pouvoir soit transféré à l'OMS ? L'autre problème : comment se fait-il que l'OMS, pour utiliser vos propres mots, corrompue ? Est-ce juste parce que plus de 60% du financement de l'OMS provient d'intérêts privés ? Et donc ce n'est pas fait par intérêt gouvernemental ?

37:14 Francis Boyle :

Eh bien, c'est une longue question ! Si je ne réponds pas à toutes les questions, posez-les à nouveau. Mais vous voyez, vous mettez le doigt sur les dangers des règlements dans le traité. Parce que jusqu'à présent, l'OMS donne son opinion et des recommandations, que vous avez correctement signalés ; par exemple, contre l'hydroxychloroquine et l'ivermectine, et je connais votre médecin français là-bas... quel est son nom ? Didier ?

37:49 Xavier :

Didier Raoult, professeur Raoult.

37:51 Francis Boyle :

Ah oui pardon ! Je pense qu'il a établi l'efficacité de l'hydroxychloroquine pour résoudre ce problème. Eh bien, selon le traité, ou les règlements, ou les deux, ceci deviendra un ordre, ni une opinion ou une recommandation derrière lesquelles vos représentants gouvernementaux et les miens pourront se cacher. Ca deviendra des ordres et ensuite votre président et mon président diront : "Eh bien, c'est un accord international contraignant qui de l'OMS et nous devons le mettre en œuvre au niveau national dans toute la France et aux États-Unis, jusqu'à vos médecins généralistes". Or, l'OMS... je ne vais pas entrer dans la longue histoire de l'OMS, mais le point crucial est sous nos yeux. L'OMS savait pertinemment ce qu'il se passait au laboratoire P4 de Wuhan. Si vous regardez la page web du laboratoire P4 -je ne l'ai pas fait récemment, il est dit que l'OMS est une institution sponsorisant le laboratoire P4 de Wuhan. Le laboratoire P4 de Wuhan est le Fort Dietrick de la Chine. Laissez-moi le répéter : le laboratoire P4 de Wuhan est le Fort Dietrick de la Chine. La Chine a décidé de jouer dans la cours des grands. Les Etats-Unis, Porton Down en Grande-Bretagne, en France vous avez ça aussi, des armes de guerre biologique. Et donc, le laboratoire P4 de Wuhan a été conçu pour être leur Fort Dietrick. Nous savons tous ce que fait Fort Dietrick : de la recherche, du développement, de la fabrication et du test d'armes de guerre biologique.

40:00 Xavier :

Bien qu'il soit interdit de le faire ?

40:04 Francis Boyle :

Bien sûr ! C'est interdit par la Convention sur les armes biologiques. Et ici aux États-Unis, c'est criminel selon ma loi antiterroriste de 1989 sur les armes biologiques. Prison à vie !

40:20 Xavier :

Donc il y a en quelque sorte des aller-retour sur ce que vous ne pouvez pas faire aux États-Unis ou que vous ne pouvez pas faire en France, et qui est en fait exécuté dans un autre pays, afin de contourner la législation.

40:32 Francis Boyle :

Laissez-moi vous dire ceci : c'est exactement ce qui s'est passé. Obama est arrivé au pouvoir, a mis en pause le travail sur le gain de fonction. Donc Fauci et EcoHealth Alliance, le NIH, l'ont externalisé en Chine. Bien sûr, cela ne les libère pas de la responsabilité de ma loi sur l'antiterrorisme et les armes biologiques, qui s'applique à tous les citoyens américains et quiconque qui fait ce type de recherche ici aux États-Unis, comme la reine des chauves-souris, Shi Zengli, elle était là aussi. Mais l'essentiel est que l'OMS était une institution sponsorisant le Fort Dietrick chinois, et ils savaient ce qui se passait. Vous vous souvenez au début, l'OMS travaillait de concert avec la dictature communiste chinoise pour couvrir tout cela. Et Tedros est allé là-bas et a félicité Xi Jinping etc, etc. Donc, l'OMS est dans le coup, elle est de mèche avec le laboratoire P4 de Wuhan, elle est dans le coup du covid-19. Encore une fois, je ne vais pas ressasser la longue histoire de toutes les activités néfastes dans lesquelles l'OMS et la Fondation Bill et Melinda Gates ont été impliquées, comme dans les vaccins expérimentaux qui violent clairement le Code de Nuremberg sur l'expérimentation médicale. Mais bien sûr,

nous ne pouvons pas faire confiance à l'OMS, et comme vous l'avez correctement souligné, il s'agit d'une agence capturée. Et donc, s'ils obtiennent ces pouvoirs dictatoriaux, que ce soit en vertu des règlements ou du traité, ils contrôleront, ils ordonneront aux gouvernements nationaux, aux États, aux autorités sanitaires locales, jusqu'à votre médecin traitant, d'entreprendre de soi-disant mesures médicales qui vous tueront, et ne vous guériront pas. C'est ce à quoi nous sommes confrontés et nous voyons les conseils à qui a donné ; comme vous l'avez correctement souligné, contre l'hydroxychloroquine, contre l'ivermectine, malgré le fait que des scientifiques réputés, même chez vous en France, ont établi que ces médicaments sont efficaces.

43:18 Xavier :

Si nous regardons le code juridique, l'OMS semble violer la Convention de Vienne sur le droit des traités, qui a été ratifiée en 1969. Pouvez-vous vraiment décrire en quelques mots, comment vous pouvez tirer cette conclusion ?

43:40 Francis Boyle :

Professionnellement, j'ai analysé des traités, j'ai participé à des négociations de paix. C'est mon travail. Si vous lisez le traité de l'OMS, à la toute fin de la clause de ratification, vous verrez qu'il a été rédigé par un ou plusieurs avocats qui ont autant de connaissances techniques que moi en matière de droit international public et de droit constitutionnel des États-Unis. C'est aussi simple que cela. Que s'est-il passé ? Trump... je ne suis pas ici pour soutenir le président Trump, je n'ai pas voté pour lui, je n'ai pas non plus voté pour Biden ou Mme Clinton, je suis politiquement indépendant de tout parti. Mais Trump a retiré le gouvernement des États-Unis de l'OMS, ce qui, je pense, était une décision correcte. Une fois que Biden est arrivé, il nous a immédiatement remis dans l'OMS, et Biden a fait deux choses. Premièrement, il a nommé Anthony Fauci, -qui est jusqu'au cou impliqué dans le laboratoire P4 de Wuhan et le covid-19, j'ai la documentation juste ici, c'est dans mon livre- comme son principal conseiller scientifique à la Maison Blanche. Et il a nommé Anthony Fauci, comme représentant des États-Unis au conseil du comité exécutif de l'OMS. Donc Fauci y va, et les gens de Biden y vont, et c'est clair pour moi qu'ils ont fait appel à des avocats internationaux, probablement du Département d'État, qui connaissaient parfaitement les exigences de la Constitution américaine en matière de ratification des traités. Ils ont donc conçu la clause de ratification de manière à contourner complètement la responsabilité et le droit constitutionnels du Sénat des États-Unis, qui doit donner son avis et son consentement à la ratification des traités. Cela a été fait pas un expert qui savait pertinemment ce qu'il ou elle faisait. C'est mon opinion professionnelle.

46:09 Xavier :

Ils ont identifié des lacunes dans le traité de 1969, ils ont trouvé ces lacunes, et ils ont travaillé autour afin de contourner cette convention internationale.

46:22 Francis Boyle :

Eh bien, il n'y avait pas de lacunes dans la Convention de Vienne sur les traités. Elle a mis en place un mécanisme précis de ratification des traités dans le monde pour la plupart des états dans le monde, je ne me rappelle pas le nombre exact de parties à la Convention de Vienne, je pense que c'est autour de 160, ou quelque chose comme ça. Donc ce qu'ils ont essayé de faire, ce qu'ils ont fait dans la clause de ratification, c'est d'essayer de contourner la Convention de Vienne, et aussi de contourner la Constitution des États-Unis. Celle-ci dit très clairement que le Sénat des États-Unis doit donner son avis et son consentement aux traités par un vote des deux tiers. Donc, quelle que soit la personne qui a rédigé cette clause à la fin, elle a essayé de contourner à la fois la Convention de Vienne, qui s'applique aussi en France, et les exigences de la Constitution américaine. Je ne sais pas quelles sont vos exigences constitutionnelles en matière de ratification des traités par votre parlement, mais il me semble qu'ils essaient aussi de les contourner.

47:42 Xavier :

Donc notre souveraineté sur nos réglementations sanitaires est clairement racheté par l'OMS, ce qui a des conséquences sur notre perte de souveraineté et la façon dont nous allons répondre. C'est comme une mondialisation, une réponse globale à une pandémie. Si c'est fait avec les médicaments appropriés et la réponse appropriée, ce n'est pas grave, mais si c'est fait avec un intérêt, qui est un intérêt privé ou un intérêt biaisé, cela aura clairement des conséquences.

48:13 Francis Boyle :

Laissez-moi rebondir sur un point. C'est plus que les soins médicaux ! Parce que si vous lisez le traité et les règlements, ils peuvent mettre en place un état policier. Ils peuvent dire : il y a une pandémie, et nous vous ordonnons de faire ce qui suit, les confinements, les masques, la distanciation sociale, et, plus de vaccins !

48:46 Xavier :

Nous nous dirigerions vers un d'état policier. Bien sûr, c'est vraiment inquiétant, et c'est pourquoi je pense qu'il est important qu'une personne aussi expérimentée que vous et bien informée partage ses connaissances. Comme vous l'avez dit, que ce soit dans votre livre ou dans cette interview, vous êtes ici pour donner votre opinion, et les gens peuvent effectivement être en désaccord avec vous, mais cependant, il est important que nous discutons de ces éléments parce que ces éléments ne sont pas discutés à la télévision grand public.

49:24 Francis Boyle :

Laissez-moi souligner ceci également. Voyez-vous, tous les médias occidentaux savent qui je suis, mais ils ne veulent pas m'interviewer, sciemment. Parce que j'ai été la première personne à dénoncer les attaques à l'anthrax d'octobre 2001, au Congrès États-Unis, dans les médias, etc. Une fois que j'ai lu sur cette technologie, la biotechnologie, j'ai compris qu'il s'agissait d'une super arme à l'anthrax, qui ne pouvait être produite que dans un laboratoire et un programme d'armes biologiques américains. C'était la dernière semaine d'octobre 2001. J'ai donc immédiatement appelé un avocat, un haut responsable du contre-terrorisme au FBI, et je lui ai dit : "Écoutez, ça doit être une arme à l'anthrax, un trillion de spores par gramme ; c'est en aérosol, ce qui est un indice d'arme de guerre biologique, ça ne peut venir que du programme et d'un laboratoire de guerre biologique américain". Vous devez arrêter ces gens ! Alors ils ont dit : "Ok, je vais transmettre ça aux agents du FBI qui vont s'en occuper". J'ai donc raccroché le téléphone, et j'ai réalisé que j'avais une liste officielle de tous les scientifiques, travaillant pour le gouvernement des États-Unis et dans le secteur privé sur l'anthrax. J'ai donc appelé l'agent du FBI qui s'occupait de la liste officielle, j'ai dit que j'avais une liste, j'ai parcouru la liste et j'ai dit, qu'ils pourraient l'obtenir dans les documents officiels du gouvernement américain, et qu'ils devaient poursuivre ces gens tout de suite. Et j'ai dit que nous savions aussi que la CIA était impliquée dans la recherche, le développement et le test de l'anthrax, c'est sorti dans le livre *Germs*.

Je leur ai dit qu'ils devaient découvrir ce qui se passe là-bas, avec des mandats de la CIA. Le représentant du FBI m'a dit : "Nous travaillons à Fort Dietrick avec les gens de Fort Dietrick". Et j'ai dit : "eh bien, les gens de Dietrick pourraient être responsables de cela, il y a un laboratoire P4 là-bas. Cela pourrait occasionner des poursuites à l'encontre de quelqu'un sur le site. Puis j'ai raccroché le téléphone. Plus tard, avec cette information, le FBI a procédé à la dissimulation des origines de ce qui a été appelé Amerithrax, ils ont autorisé la destruction du laboratoire avec l'anthrax qui s'y trouvait, afin que personne ne puisse remonter jusqu'à lui. Quoi qu'il en soit, je me suis ensuite envolé pour Boston, pour la convention du Conseil pour une génétique responsable, sur laquelle j'ai travaillé, comme je vous l'ai dit, et ils m'avaient demandé de diriger un atelier contre les armes de guerre biologique, c'était à la Harvard Divinity School. Alors que je montais les escaliers, Fox News avait une équipe de tournage sur place, et ils m'ont posé des questions à ce sujet. J'ai dit : "Bien sûr, ça a dû en sortir du programme d'armes biologiques du gouvernement américain, c'est une arme à l'anthrax". Ils ont ensuite dit sur la Fox que j'avais dirigé l'atelier, et que leur professeur Jonathan King, qui était le fondateur du Conseil pour une génétique responsable, et aussi un professeur de biologie au MIT, en charge de leur laboratoire de micro-électronique, était d'accord avec moi. Puis je suis revenu ici et le lundi, je crois que j'ai donné une interview à Pacific Radio Network disant la même chose. Plus tard dans la semaine, j'ai été interviewé en direct par la BBC et j'ai dit exactement la même chose. Puis un ordre a été donné à tous les grands médias occidentaux de ne plus jamais m'interviewer, sur quoi que ce soit en rapport avec les armes biologiques ou la guerre biologique. Cet ordre a été maintenu jusqu'à aujourd'hui. Ils ne m'intervieweront pas, point final.

54:31 Xavier :

Vous avez donc été censuré, et je suis très heureux que nous vous donnions la possibilité de vous exprimer. Peut-être une dernière question. , Nous avons vu qu'en Floride, le gouverneur Ron DeSantis a demandé à un grand jury d'enquêter sur les fabricants de vaccins covid pour ce qu'il appelle leurs méfaits ; nous avons également vu en Italie, la nouvelle première ministre élue, Méloni, qui a demandé un audit de la gestion de la crise. !donc il y a clairement une tendance dans certains pays où les gouvernements cherchent à trouver qui va être tenu responsable. Pensez-vous qu'il y ait une chance que Ron DeSantis parvienne à inculper Big Pharma, Fauci et les autres acteurs pour, vous savez, ce qui peut être considéré comme des mensonges et des crimes présumés pendant la crise du covid ?

55:33 Francis Boyle :

Oui, si vous lisez mon livre *Résister à la Tyrannie Médicale*, vous verrez que j'ai demandé, il y a quelque temps, que le Grand Jury mette en accusation toutes les personnes impliquées non seulement dans le covid-19, mais aussi dans les vaccins, pour meurtre et conspiration de meurtre, selon les principes de la common law anglo-américaine. J'ai été engagé ici pour enseigner le droit pénal, je l'ai enseigné pendant huit ou neuf ans avant de me tourner vers le droit international des droits de l'homme. Et je travaille toujours dans le domaine du droit pénal, poursuivant les criminels de guerre et défendant les personnes de conscience. Ce qui s'est passé, c'est que lors de l'anniversaire du 11 septembre 2001, j'ai donné une conférence à un groupe d'avocats impliqués dans ce domaine et j'ai dévoilé ma stratégie juridique et ma stratégie politique sur la manière dont les gens peuvent approcher les procureurs de comté locaux et d'État ici aux États-Unis, les procureurs généraux, les procureurs de district, etc. et leur demander de convoquer des grands jurys sur une base locale et d'État dans le but d'obtenir des actes d'accusation. Deux séries d'actes d'accusation : l'une pour toutes les personnes impliquées dans la recherche, le développement et les tests du covid-19, c'est-à-dire toutes les personnes du laboratoire P4 de Wuhan, qui a travaillé conjointement avec le laboratoire P3 de l'Université de Caroline du Nord. C'est dans ce document, vous pouvez le lire dans mon livre...

57:51 Xavier :

Il s'agit de personnes comme Fauci, Daszak et ainsi de suite...

57:55 Francis Boyle :

Oui, Fauci, Francis Collins... Il s'avère que si vous regardez la publication, il y a toute une liste, y compris la reine des chauves-souris de Wuhan... Fort Detrick a été impliqué, Fort Detrick a été impliqué avec le laboratoire P3 de l'université de Caroline du Nord, dans le co-développement du covid-19 comme une arme de guerre biologique offensive, qui a ensuite été repris comme vous l'avez correctement souligné, et/ou externalisé du laboratoire P4 de Wuhan par la reine des chauves souris-chinoise, qui était au laboratoire de niveau 3 de l'université de Caroline du Nord. Tout cela a été payé par Anthony Fauci et Francis Collins, du NIH. Et d'ailleurs, la Food and Drug Administration a également été impliquée dans le développement du covid-19 comme arme de guerre biologique offensive. La Food and Drug Administration a exactement les mêmes personnes qui approuvent les vaccins covid. Donc ils ont développé l'arme et maintenant ils approuvent ces... j'appelle ça des vaccins Frankenstein. Je ne les qualifierais pas de vaccins, je ne suis pas un anti-**vax** ou un membre d'un quelconque mouvement anti-**vax** ou quelque chose comme ça. Mon expertise porte sur les soi-disant vaccins lorsqu'il s'agit d'armes de guerre biologique.

Donc, les gens qui développent l'arme imposent maintenant ces vaccins, ces vaccins Frankenstein, au peuple américain. De même, les vaccins Frankenstein sont approuvés par le CDC. Oui, ils ont donné des armes de guerre biologique à Saddam Hussein en Irak, dans l'espoir et l'attente qu'il les utilise comme armes. L'actuelle directrice du CDC, Walensky, de la Harvard Medical School -où j'ai passé sept ans- eh bien la Harvard Medical School était également impliquée dans le développement du covid-19, l'arme de guerre biologique offensive, c'est listé juste là ! Donc mon conseil, alors, est de prendre la définition de meurtre de la common law anglo-américaine, et dans mon livre, je passe en revue tous les éléments de cette définition. Comme je l'ai dit, je crois qu'il y a de quoi poursuivre tous ceux qui sont impliqués dans la recherche, le développement, les tests, du covid-19 comme arme biologique offensive...

1:00:52 Xavier :

C'est la première partie de votre grands jury ?

1:00:57 Francis Boyle :

Oui, c'est une des séries de poursuites par le grand jury. L'autre serait pour les vaccins. Ensuite, je passe en revue le deuxième argument juridique, expliquant pourquoi les personnes impliquées dans les vaccins, les directeurs scientifiques, les directeurs d'exploitation, les directeurs exécutifs, etc. pourraient aussi être reconnus coupables de meurtre et de conspiration de meurtre, en se basant sur les principes de la common law anglo-américaine qui s'appliquent partout ici aux États-Unis, sauf en Louisiane, qui, comme vous le savez, avait commencé avec le Code Napoléon. Permettez-moi de dire une chose en rapport avec la France. J'ai eu une réunion, une réunion de 45 minutes, une conversation avec le procureur général de Louisiane, dont la loi fonctionne sur la base du Code Napoléon en France. J'ai parcouru ses lois sur les homicides, qui sont basées sur le Code Napoléon, nous en avons discuté et il était d'accord avec ma théorie : que toutes les personnes impliquées dans covid-19, les chefs scientifiques et médical, les directeurs des opérations, toutes les personnes impliquées dans ces vaccins Frankenstein, Moderna, BioNTech, Pfizer, AstraZeneca, pourraient toutes être inculpées pour meurtre et conspiration de meurtre. Je crois que vous m'avez demandé comment les gens en France pourraient se défendre. Avec le procureur général de la Louisiane, sur la base du Code Napoléon sur l'homicide, qui était d'accord avec moi, il me semble, sans étudier le droit français, les lois françaises sur l'homicide, que ça sera sûrement similaire. A la fin des 45 minutes, le procureur général de Louisiane était d'accord avec moi et a dit : Ok, c'est une question politique, pas une question juridique. Puis j'ai eu une conversation de 35 minutes avec l'assistant du procureur général, le procureur général adjoint de Caroline du Sud, qui examinait ces lois sur les homicides. Il était aussi d'accord avec moi sur la théorie légale ici pour les deux séries d'accusation pour le covid-19 et le vaccin, et il a également dit que c'était une question politique.

J'ai donné des interviews un peu partout, y compris en Floride. Je n'ai pas été personnellement en contact avec le gouverneur DeSantis. Mais il fait la bonne chose, à mon avis, en demandant la permission à la Cour suprême de Floride de convoquer un grand jury, j'ai lu la demande. La Cour suprême de Floride a par la suite émis une ordonnance sur la mise en place de ce grand jury -j'ai lu l'ordonnance- le grand jury aurait le pouvoir d'apporter ces deux séries d'inculpations. Donc, je travaille maintenant avec des gens en Floride, pour apporter cette information aux grands jurys, ce grand jury en Floride. Je pense que si nous pouvons obtenir ne serait-ce qu'un seul acte d'accusation, tout ce château de cartes s'effondrera. Pour ce qui est de la France, je dirais la même chose : sur la base de ma conversation de 45 minutes avec le procureur général de Louisiane, qui opère sur la base du Code Napoléon, nous avons convenus que les inculpations pour meurtre et conspiration de commettre un meurtre sont deux motifs valables. Bien sûr, je n'ai aucune preuve, mais vous avez des autorités là-bas en France, qui ont mis en place ce laboratoire P4 à Wuhan, vous devriez découvrir ce qu'ils ont fait et pourquoi ils ont fait cela. Pourquoi les autorités françaises ont-elles aidé la Chine à mettre en place ce Fort Dietrik chinois ? Il faut explorer, enquêter. Et ensuite sur les vaccins, évidemment. Donc je pense que cette théorie légale tiendrait également la route en France. Mais évidemment, vous allez devoir parler à vos propres avocats constitutionnels et criminels français pour poursuivre ce travail. Encore une fois, je ne suis pas un expert en droit constitutionnel français.

1:06:19 Xavier :

Professeur Boyle, j'ai pris beaucoup de votre temps pour aborder tous ces sujets, que vous avez qualifiés de politiques, sur le covid-19 et la vaccination, et bien sûr, nous demanderons l'avis de nos avocats constitutionnels en France. Merci beaucoup d'avoir pris le temps aujourd'hui pour nos téléspectateurs de France Soir, pour qu'ils comprennent un peu plus d'où vous venez, avec la législation sur la guerre biologique et les armes biologiques que vous avez mis en œuvre ; comment l'OMS essaye de dérober une partie de nos libertés civiles et de notre santé ainsi que les risques que nous avons, si une telle organisation est capturée et les solutions que nous avons, en prenant l'exemple de la conversation que vous avez eu en Louisiane, en Caroline du Sud, en Floride, merci beaucoup d'avoir pris le temps. Si nous avons des demandes supplémentaires, je suis sûr que je reviendrai vers vous à ce sujet pour être plus spécifique, je pense que c'était vraiment très utile pour nous permettre de continuer à faire ce que nous avons fait depuis 2020, c'est-à-dire parler à des experts du monde entier dans le domaine médical, juridique ou scientifique, afin de partager les connaissances entre les pays. Car nos gouvernements nous ont dit que tout le monde faisait la même chose, mais en fait, tout le monde ne fait pas la même chose et certaines personnes sont encore libres de penser et vous êtes clairement un libre penseur, bien que vous soyez censuré par les grands médias. Merci beaucoup pour cela. Peut-être le dernier mot pour nos téléspectateurs français ?

1:08:16 Francis Boyle :

Oui ! Je suis très heureux d'être ici aujourd'hui. Je suis un fier franco-américain, comme je l'ai dit, la famille de ma mère est arrivée de Paris en 1825 et elle m'a toujours élevé pour que je sois fier de mon ascendance française, ce que je suis. Je suis donc heureux d'être ici aujourd'hui, devant mes compatriotes français. Vous pouvez lire mon gros, écouter cette interview, et tirer vos propres conclusions. C'est pour cela que je suis ici aujourd'hui.

1:08:51 Xavier :

Merci beaucoup professeur Boyle !

1:08:52 Francis Boyle:

Merci !